

Témoignages et retours d'expériences

"La démarche eco-école a permis davantage d'échanges entre l'équipe éco école et le personnel administratif et technique. Les éco-délégués étaient enthousiastes à porter le projet et très actifs en réunion."

Lycée St Thomas d'Aquin de Flers (61)

"Travailler sur la sensibilisation au tri des déchets et aux économies d'eau a favorisé un lien collectif, un changement de pratique pour tous."

Ecole primaire de Bellou-en-Houlme (61)

"Nous avons impliqué tous les acteurs de l'établissement dans le comité de pilotage. Les services techniques du lycée ont vraiment contribué à la réussite de cette démarche."

Lycée la Roquette à Coutances (50)

"Pour les éco-délégués, c'est un apprentissage concret de la prise de parole en réunion, de l'expérience de la conduite de projet à l'échelle de l'établissement."

Lycée Les Andaines à La Ferté Macé (61)

Vous souhaitez inscrire votre établissement dans une démarche de développement durable* ? Nous pouvons vous accompagner !

* E3D



Les partenaires au service de l'éducation au développement durable

Le Rectorat de l'Académie de Caen, la DREAL, l'ADEME, la DRAAF, le Conseil Régional de Basse-Normandie, les Conseils Généraux de la Manche, du Calvados et de l'Orne, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le GRAINE Basse-Normandie sont partenaires du dispositif E3D. Ils contribuent à sa promotion.

Réunis en Groupe d'appui, ils étudient les demandes d'accompagnements du territoire, garantissent la démarche et attribuent la reconnaissance E3D.

GRAINE Basse-Normandie

Réseau des acteurs bas-normands de l'EEDD constitué d'associations, d'établissements publics, de collectivités territoriales, d'entreprises et d'individuels.

Il est notamment chargé d'animer le dispositif E3D, en informant les établissements intéressés sur les modalités possibles, en assurant le suivi et la formation des accompagnateurs et en participant aux échanges du Groupe d'appui.

Tél : 02-31-95-30-64
infos@graine-basse-normandie.net
http://www.graine-basse-normandie.net



Graph : cherchioe@gmail.com / imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique.

Réseau régional d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) de Basse-Normandie, le GRAINE coordonne le réseau des accompagnateurs des structures d'enseignement et de formation en démarche de développement durable.



Vous avez un projet d'E3D* ?

*établissement en démarche de développement durable

Vous êtes chef d'établissement, directeur de centre de formation, enseignant, gestionnaire, agent technique ou administratif, formateur, élève ou stagiaire...

Avec l'appui de l'ensemble de la communauté éducative, vous cherchez à introduire le développement durable dans la vie et le fonctionnement de votre établissement, en lien avec les enseignements dispensés ?

Nous pouvons vous accompagner !

Le réseau E3D met à votre disposition des accompagnateurs capables de s'adapter à votre projet et de vous aider à le mettre en oeuvre. A votre écoute, ils apportent un regard extérieur, répondent à vos questions et construisent collectivement des solutions. Ils mettent leurs savoir-faire et expérience au service de votre démarche.

Quels sont les avantages de l'accompagnement ?

Un accompagnateur apporte une méthodologie de mise en place d'une démarche de développement durable. Il est également une personne ressource pour animer les réunions, être médiateur entre les acteurs, apporter ses connaissances relatives au développement durable, mettre à disposition des supports pédagogiques, faciliter la prise de contact avec les partenaires locaux, vous aider dans l'évaluation...

Le coût de l'accompagnement peut-être (partiellement ou intégralement) pris en charge dans le cadre d'appels à projets initiés par vos collectivités de référence, ou par d'autres organismes.

Reconnaissance E3D

Afin de valoriser les démarches initiées, le groupe d'appui bas-normand aux E3D propose aux établissements une reconnaissance, gage de qualité et de cohérence de la démarche. La reconnaissance permet de donner une lisibilité officielle, que ce soit :

- * **En interne** pour conforter l'engagement des acteurs et les encourager à poursuivre la dynamique engagée.
- * **Vers l'extérieur** grâce à l'utilisation du logo E3D sur vos outils de communication.

Basée sur un référentiel à 3 niveaux, elle est attribuée pour 3 ans par la collectivité de référence et le Rectorat (pour les établissements relevant de sa compétence), après examen de votre dossier de candidature. L'établissement peut ensuite utiliser le logo E3D.

Une démarche de DD qu'est-ce que c'est ?

C'est une démarche de progrès qui permet de s'engager dans un programme d'actions à moyen et long terme en faveur du développement durable.

C'est une démarche :

- * **Structurante** : elle peut donner du sens, une direction commune à divers projets initiés dans l'établissement
- * **Participative** : elle permet à chacun de trouver sa place au sein d'un projet collectif, d'en être acteur à part entière ;
- * **Partenariale** : l'établissement peut s'ouvrir sur son territoire ;
- * **Evolutive et adaptable** : chaque établissement définit sa propre démarche, au regard de ses enjeux, et l'inscrit dans la durée.

Pourquoi initier une démarche ?

- * Pour donner du sens et de la cohérence au sein de votre établissement ;
- * Mobiliser, dynamiser et responsabiliser l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- * Amener un pilotage participatif, une synergie des sphères administratives, techniques et pédagogiques ;
- * Ancrer la structure dans son territoire et développer les partenariats.

Pour quelles structures ?

Tous les établissements d'enseignement ou de formation sont concernés par cette démarche. Que vous soyez une école primaire, un collège, un lycée, un centre de formation des apprentis ou un organisme de formation, la démarche E3D vous concerne.

Quelle méthode ?

Une démarche de développement durable repose sur une méthode éprouvée :

- * Constitution d'une équipe de réflexion incluant l'ensemble des acteurs de l'établissement ;
- * Réalisation d'un diagnostic partagé ;
- * Elaboration et mise en oeuvre d'un plan d'actions ;
- * Evaluation de la démarche et mise en place d'actions pour aller plus loin (amélioration continue).

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le GRAINE Basse-Normandie
Anne Planchot-Kermorvant - a.planchotk@graine-basse-normandie.net

Tel : 02 31 95 30 64

<http://www.graine-basse-normandie.net> Rubrique "Activités"

